



LA CHARTE DU RELAIS

Accompagner les professionnel.le.s de l'accueil individuel au domicile des parents, tel est l'enjeu pour le Relais Petite Enfance de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon.

- Accueillir l'enfant accompagné de son Auxiliaire Parentale pour un temps de jeux libres en favorisant son épanouissement et sa socialisation.
- Professionnaliser les Auxiliaires Parentales pour contribuer à la qualité d'accueil des jeunes enfants.

L'équipe du RPE a créé cette charte qui constitue son cadre de références issu de ses valeurs partagées.

VALEURS DU VIVRE ENSEMBLE AU RELAIS :

Nous respectons :

- La personne quelle que soit sa situation, son âge, son origine, sa culture
- La place des parents auprès des enfants
- La vie privée de la famille (discrétion professionnelle et vigilance dans les propos tenus en présence des enfants)
- La parole, l'intimité et la pudeur de l'enfant
- Le rythme et les besoins de l'enfant et des professionnel.le.s



QUALITÉ D'ACCUEIL :

- Être avec l'enfant, attentif et rassurant
- Maintenir une attention individualisée auprès de l'enfant et de l'adulte
- Se présenter, se dire bonjour, se dire au revoir
- Avoir une écoute bienveillante
- Offrir un environnement sain, sécurisé et propice aux besoins et à la spécificité du jeune enfant

BIENVEILLANCE, EMPATHIE, NON JUGEMENT :

- Accueillir la diversité
- Être respectueux de la parole de l'autre, utiliser un langage adapté à son interlocuteur
- S'entraider
- Être en capacité de prendre du recul et de la distance

ÊTRE GARANT DE LA SÉCURITÉ AFFECTIVE ET PHYSIQUE DES ENFANTS ET DES ADULTES :

- Être un repère stable
- Accueillir les émotions
- Être présent physiquement et psychiquement
- Accepter, comprendre et laisser l'enfant accéder à son(ses) objets transitionnels (doudou, tissu, tétine...)



LIBRE EXPLORATION ET ACTIVITÉS AUTONOMES :

- Laisser l'enfant jouer et se mouvoir librement, aller jusqu'au bout de son activité
- L'accompagner, l'encourager à faire seul, lui proposer de l'aide s'il en a besoin, le laisser choisir, expérimenter
- Proposer des jeux adaptés à son développement, varier les jeux, chanter, regarder des livres
- Encourager le lien avec la nature, l'éveil des sens, la créativité

VALORISATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

PROFESSIONNELLES :

- Encourager à se former aux spécificités de la petite enfance
- Valoriser, soutenir, accompagner les échanges et le partage de savoir être/savoir faire
- S'ouvrir à de nouveaux espaces ludiques et à des projets pédagogiques spécifiques pour les enfants (jeu et motricité libres)
- Être acteur du développement de ses compétences